

## SEISMES



A l'intérieur : Se mettre près d'un mur, une colonne porteuse ou sous des meubles solides, s'éloigner des fenêtres



A l'extérieur :  
Eloignez vous des bâtiments, pylônes, arbres, ponts, ...



En voiture :  
s'arrêter et ne pas descendre avant la fin des secousses, se protéger la tête avec les bras, ne pas allumer de flamme.



- Fermez les vannes de gaz et de produits inflammables  
- Coupez l'électricité



- Sortez du bâtiment et n'y retournez pas



- Ne touchez pas aux fils électriques tombés à terre



- Ecoutez la radio  
- Respectez les consignes des autorités

Ce document a été réalisé par la Mairie de St Martin de Pallières et concerne tous les habitants de la Commune. A conserver précieusement

### Numéros utiles

Garde Champêtre : 06.83.92.24.11

Mairie : 04.94.72.80.45

ERDF Urgences : 09 72 67 50 83

SEERC Urgences : 0810 757 757

## MOUVEMENTS DE TERRAIN

### EFFONDREMENT DE SOL :



- Sortez du bâtiment dès les premiers signes et n'y retournez pas



- Eloignez vous de la zone dangereuse ( un point haut)  
- En sécurité, prévenez les autorités et respectez leurs consignes



### PENDANT L'EBOULEMENT :

- Fuyez latéralement si possible  
- Entrez rapidement dans le bâtiment le plus proche  
- Abritez vous sous un meuble solide éloigné de toutes fenêtres



- Fermez les vannes de gaz et de produits inflammables  
- Coupez l'électricité



- Sortez du bâtiment et n'y retournez pas



- Eloignez vous de la zone dangereuse ( un point haut)  
- En sécurité, prévenez les autorités et respectez leurs consignes

### Numéros utiles

**SECOURS : 112**

**SAMU : 15**

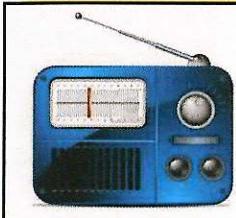
**Gendarmerie : 17**

**Pompiers : 18**

**Centre anti -poison 04.91.75.25.25**

### NEIGE

- Dès l'alerte météo :**
  - S'assurer que votre véhicule ne gêne en aucun cas le passage de notre chasse-neige dans nos rues étroites, sinon le déplacer.
  - Prévoir un moyen d'éclairage de secours en cas de coupure d'électricité
  - Disposer de pelles à neige et de sel de déneigement pour dégager les abords de votre domicile.



Radio verdon : 96.5 MHz  
 France Inter : 91.3 MHz  
 ou 106.7 MHz  
 RMC : 104 MHz

Radio Bleu Provence : 95.2 MHz

#### Equipement indispensable

Radio portable avec piles

Lampe de poche et réserve de piles

Bouteilles d'eau

Documents importants (*papiers d'identité, ordonnance, livret de famille.....*)

Trousse à pharmacie

Médicaments essentiels

Couvertures

Vêtements de rechange

Matériel de confinement (*Rouleaux d'adhésifs, larges serpillères....*)

#### Numéros utiles

Garde Champêtre : 06.83.92.24.11

Mairie : 04.94.72.80.45

ERDF Urgences : 09 72 67 50 83

SEERC Urgences : 0810 757 757

Ce document a été réalisé par la Mairie d'Esparron, et concerne tous les habitants de la Commune. A conserver précieusement

### FEU DE FORETS

Si vous êtes témoin d'un départ de feu :  
 Informez immédiatement les pompiers (18 ou 112 portable) avec la plus grande précision et ne raccrochez pas sans y avoir été invité.

#### L'INCENDIE APPROCHE :



- Dégagez les voies d'accès et d'évacuation
- Arrosez les abords et votre habitation



- Fermez les vannes de gaz et de produits inflammables
- Coupez l'électricité



#### L'INCENDIE EST A VOTRE PORTE :



- Entrez rapidement dans le bâtiment le plus proche
- Fermez volets, portes et fenêtres
- Calfeutrez avec des linge mouillés



#### DANS TOUS LES CAS :

- Ne vous approchez jamais d'un feu de forêt
- Ne sortez pas sans ordre des autorités et respectez leurs consignes

#### SECOURS : 112

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Centre anti -poison 04.91.75.25.25

#### Numéros utiles